



Numéro 78  
17 novembre  
2016



### Date à retenir

#### Colza

Ravageurs  
Désherbage de  
rattrapage

#### Blé

Pucerons  
Désherbages

#### Lutte contre le campagnol des champs

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 44 du 15 novembre 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Manon LEFEVRE  
01 64 79 31 27 / 07 79 99 53 40

#### Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 65  
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière  
du compte d'affaires agricoles  
et agroalimentaires de l'Etat

OPE.COS.ENR15 01/09/15

## DATE A RETENIR

La Chambre d'agriculture, ARVALIS - Institut du végétal et Terres Inovia vous invitent à une réunion technique le **Judi 8 décembre** afin de vous présenter les dernières innovations pour le printemps prochain.

Pour accéder au programme et au bulletin d'inscription : [Cliquez ici](#)

## COLZA

(5 feuilles à 8-9 feuilles)

### Ravageurs

**Charançons du bourgeon terminal** : pas de captures de charançons cette semaine. Le vol n'a pas vraiment commencé dans le secteur nord.

➤ Vu les conditions météo, il est fort probable de ne pas avoir un réel vol dans le nord cette année.

**Larves de grosses altises** : pour l'instant nous ne voyons pas de larves dans les parcelles. D'après le modèle de Terre Inovia la plupart des éclosions aura lieu courant décembre. Au vu des conditions climatiques qui se sont adoucies restez tout de même vigilant.

➤ Seuil d'intervention : si plus de 7 plantes sur 10 avec 2 - 3 larves à l'intérieur des plantes.

➤ Stade de sensibilité : de 5 - 6 feuilles à la reprise de la végétation.

### Désherbage, rattrapage spécifique

L'utilisation du CALLISTO (0,1 à 0,15 l/ha, possibilité de le doubler si nécessaire) est désormais possible à condition que les colzas soient au stade 6 feuilles. Ce produit est un désherbage de rattrapage plutôt à utiliser sur sanve, chardon-marie, ravenelle, espèce associées au colza...

En raison des conditions climatiques qui se sont radoucies, l'utilisation de la propyzamide (KERB FLO/IELO) est à reporter lorsque les températures de sol seront inférieures à 5° C. Des mesures réalisées en début de semaine montrent des températures de sols aux alentours des 9° C, encore trop élevées pour réaliser ce type d'intervention.

## BLE

### Limaces

Les conditions humides leur sont favorables, les dégâts et les populations ont fortement augmenté depuis la semaine dernière. Surveillez vos parcelles car la plupart de celles-ci sont encore au stade de sensibilité.

Seuils d'intervention : présence **ET** dégâts sur feuilles constatés.

Stade de sensibilité : de la germination au stade 3/4 feuilles.

Produits possibles : SLUXX HP 7 kg/ha, METAREX INO 4-5 kg/ha...



Un semis rappuyé sans trop de cavités est moins favorable aux limaces.

### ▲ Pucerons

Ils ne sont pour l'instant pas présents sur les parcelles. Les conditions pluvieuses de ces derniers jours ne sont pas propices à leur développement. Des interventions par prévention ont pu avoir lieu suite aux événements de l'année dernière. Si vous n'en voyez pas dans vos parcelles abstenez-vous.

- Les parcelles sans traitement de semences adapté sont toujours à surveiller (> 10 – 12° C).
- Stade de sensibilité : de la levée au stade tallage.
- Seuil de nuisibilité : 10 % des pieds colonisés ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours sur plantes.

### ▲ Désherbage sur les semis tardifs

L'arrachage de betteraves n'est toujours pas terminé.

- En cas de résistance aux sulfonilurées et de parcelles sales, une intervention en prélevée peut être nécessaire si les conditions de passage sont réunies. Dans les autres cas de semis tardifs, l'intervention sortie hiver sera à privilégier.
- Pour les semis début novembre, les blés sont à une feuille et la stratégie de post-levée est réalisable si les conditions le permettent.

Rappel des programmes possibles :

Graminée dominante	Prélevée (dose/ha)	1 – 2 feuilles (dose/ha)
<b>Vulpin</b>	Isoproturon (1) 800 à 1 000 g	FOSBURI 0,5 l (+ DEFI 2 l)
	TROOPER 2,2 l	
<b>Ray-grass</b>	Chlortoluron (2) 1 200 à 1 800 g	FOSBURI 0,6 l
	DEFI 3 l	TRINITY 2l
	TROOPER 2,2 l	DEFI 2 l + CARAT 0,5 l

(1) Exemple de produits possibles : MATIN EL (1,6 à 2,4 l/ha), MADIT DISPERSION (1,6 à 2,4 l/ha)

(2) Exemple de produits possibles : CHLORTOCIDE (2,4 à 3,6 l/ha), TORLUGAN 50 SC (2,4 à 3,6 l/ha)

## LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL DES CHAMPS

Afin de vous informer de l'ensemble des méthodes de luttes alternatives contre le campagnol des champs et vous permettre l'utilisation de la lutte chimique, la FREDON Ile-de-France organise des sessions de formation. Cette formation est **obligatoire** pour **acheter et utiliser la bromadiolone**, autorisée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au **31 mars 2017**.

Prochaines sessions de formation :

- Le 29 novembre au Mée-sur-Seine
- Le 6 décembre à Château-Landon
- Le 13 décembre à Beton-Bazoches

Pour vous inscrire et pour plus d'information, contactez la FREDON Ile-de-France :  
01 56 30 00 21 ou [formation@fredonidf.com](mailto:formation@fredonidf.com)


D'autre part, nous vous invitons à être vigilant lors de vos utilisations de bromadiolone afin d'éviter au maximum les accidents de contamination de la faune non-cible. Les associations de protection de la nature se montrent très actives depuis la validation du plan d'action régional, qui a validé l'autorisation d'utilisation de la bromadiolone, pour surveiller les cas de mortalités de la faune et des rapaces notamment.

Un cadavre de rapace contaminé par la bromadiolone pourrait remettre en question le plan d'action régionale et l'autorisation d'utilisation de la bromadiolone.

## COMPOSITION DES PRODUITS CITES

HERBICIDES	
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
CHLORTOCIDE EL / TORLUGAN 50 SC	Chlortoluron 500 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
IELO	Aminopyralid 5,27 g/l + propyzamide 500 g/l
KERB FLO	Propyzamid 400 g/l
MATIN EL / MADIT DISPERSION	Isoproturon 500 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufénacet 60 g/l
TRINITY	Chlortoluron 250 g/l + diflufénicanil 40 g/l + pendiméthaline 300 g/l
ANTILIMACES	
METAREX INO	Métaldéhyde 40 g/kg
SLUXX HP	Phosphate ferrique 29,7 g/kg



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
 La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

